



Sun Pharma France

Puteaux, le 17 mai 2023

**LETTRÉ D'INFORMATION A L'ATTENTION DES MÉDECINS ET DES PHARMACIENS HOSPITALIERS CONCERNÉS**

**Objet : Mise à disposition de la spécialité importée IRINOTECAN SUN 1,5 mg/ml, solution pour perfusion, poche de 220 mL initialement destinée aux marchés finlandais et Suédois, lot HAC4482A péremption 11/2023**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la spécialité IRINOTECAN SUN 1,5 mg/ml, solution pour perfusion, poche de 220 mL (CIP : 34009 550 720 3 4) subit actuellement des tensions d'approvisionnement.

Afin d'assurer la continuité de traitement des patients traités par ce dosage dans les meilleurs conditions, Sun Pharma France met à votre disposition de façon transitoire et exceptionnelle, en accord avec l'ANSM, la spécialité IRINOTECAN SUN 1,5 mg/ml, solution pour perfusion, poche de 220 mL initialement destinée aux marchés Finlandais et Suédois.

Cette spécialité est strictement identique à la spécialité IRINOTECAN SUN 1,5 mg/ml, solution pour perfusion, 1 poche unidose sans-PVC suremballée / surpochée aluminium de 220 ml (CIP 3400955072034 – UCD 3400890006750) à l'exception du conditionnement dont les mentions figurent en suédois et en finlandais.

<b>Irinotecan Suédois / Finlandais</b>	<b>Irinotecan français</b>
Irinotecan SUN 1,5 mg/ml infusionslösning, liuos / infusionsvätska, lösning	IRINOTECAN SUN 1,5 mg/ml, solution pour perfusion, 1 poche(s) unidose(s) sans-PVC suremballée(s) / surpochée(s) aluminium de 220 ml

Une contre-étiquette reprenant en français les éléments nécessaires au bon usage du médicament sera associée à chaque unité livrée.

Nous vous précisons que Sun Pharma France prend en charge l'exploitation de cette spécialité importée notamment en ce qui concerne l'information médicale, la pharmacovigilance et les réclamations qualité éventuelles. Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être signalé au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez ou directement via le site de déclaration des effets indésirables <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter notre département d'Information Médicale par téléphone au 01 41 44 44 50 ou par email : [aff.pharma@sunpharma.com](mailto:aff.pharma@sunpharma.com).

Conscients des désagréments occasionnés par cette situation, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierre Guittard  
Pharmacien Responsable